

L'archiviste : Constructeur, gardien et communicateur. Mélanges en hommage à Jacques Grimard 1947-2007. RECUEILLIS PAR YVON LEMAY et LOUISE GAGNON ARGUIN. Québec : Presse de l'Université du Québec, 2009. 388 p. ISBN 978-27-6051-604-5.

En hommage à Jaques Grimard, auteur, enseignant et praticien dans le domaine des archives et pour faire valoir ses actions et ses réflexions autant sur la discipline archivistique que sur la profession d'archiviste, un recueil de plusieurs de ses écrits a été fait par un ensemble de spécialistes en archivistique qui l'ont côtoyé de près.

L'ouvrage *L'archiviste : Constructeur, gardien et communicateur* traite des différents sujets qui faisaient le souci de Grimard; il est donc présenté en plusieurs parties consacrées à trois axes principaux : 1) l'archivistique comme champ scientifique; 2) l'archivistique en tant que pratique et profession; 3) le profil de l'archiviste. Les trois volets sont analysés corollairement aux mutations qui s'opèrent dans la société et dans le monde de l'information.

L'avancée de la technologie et son infiltration dans les sociétés et les organisations entraînent une révolution dans le monde des ressources documentaires en général et celui des archives en particulier. L'archivistique se retrouve obligée d'évoluer sur plusieurs plans pour continuer de remplir le rôle qui lui est attribué. L'intitulé de l'ouvrage « l'archiviste » illustre la portée d'une bonne

partie des écrits de Grimard, lesquels convergent pour dresser le portrait de l'archiviste actuel apte à remplir son rôle de constructeur, de gardien et de communicateur. Si le premier devoir de l'archiviste était de construire la collection d'archives et d'organiser les ressources, celui-ci est de plus en plus le gardien à qui incombe le devoir de préserver ces ressources pour le futur, et d'exploiter toutes les possibilités offertes par la technologie pour communiquer le contenu des archives et faciliter le repérage et l'accès à l'information qu'elles contiennent.

Les archives sont des ressources documentaires uniques qui jouent un rôle de preuve, de témoignage et d'information pour les individus comme pour les sociétés. Elles constituent l'outil de l'historien, du chercheur et du formateur. Elles représentent la mémoire qui contribue au développement durable des sociétés (p. 66). Face à ce rôle scientifique et social des archives et à l'évolution de la société, le profil de l'archiviste doit s'adapter pour répondre à de nouvelles exigences. En plus de la maîtrise des techniques de traitement intellectuel et physique des archives, l'archiviste doit être doté d'une capacité d'analyse et de synthèse, de jugement et de prise de décision. Il doit avoir un bon sens de communication (p. 85) et une ouverture sur l'usage des technologies (p. 75). Par ailleurs, l'archiviste doit connaître la nature de l'organisation où il opère, sa stratégie et sa structure ainsi que les processus de création de l'information au sein de cette structure. Pour arriver à forger ce profil, Grimard insiste sur le développement de trois volets principaux : 1) l'enseignement qui, d'une part, doit accorder plus d'intérêt à la compréhension de la stratégie des États et à l'analyse des lois qui régissent les fonctions génératrices de l'information et d'autre part, à l'appropriation des nouvelles technologies de l'information; 2) la maîtrise des fondements de l'archivistique et le développement des connaissances pratiques par les archivistes eux-mêmes; 3) le développement de compétences en gestion des institutions et des services d'archives. Le développement de ces trois volets permet de joindre l'expertise du passé aux connaissances nouvelles.

L'archivistique est un champ scientifique en plein changement de paradigme (p. 88) : l'évolution vers la société d'information et de connaissance combinée à la révolution technologique ramène l'archivistique d'une discipline focalisée sur la préservation de l'héritage documentaire à une discipline centrée sur la valeur, la qualité, l'utilisation et l'accès de l'information archivistique. À l'ère du numérique, les actions de la gestion des archives doivent se faire selon une stratégie globale et proactive qui soit à la fois souple et systématique. Elle ne se limite plus à des interventions ponctuelles de gestion mais consiste davantage en une approche intégrée, globalisante, capable de prendre en considération la nouvelle nature des documents dont la structure n'est plus naturelle et dont la mobilité et la complexité sont désormais des caractéristiques fondamentales (p. 235).

Avec les possibilités qu'offre la technologie, l'information est de plus en plus produite sous plusieurs formes et sur différents supports. Ceci n'est pas sans effet

sur la pratique archivistique qui doit s'armer de cette même technologie pour faire face à ce volume important d'information à gérer. Si les principes fondamentaux tel que l'authenticité, la fiabilité, l'accessibilité et la communicabilité restent les mêmes, les outils et les actions nécessaires pour assurer l'efficacité du processus de gestion de l'information ont foncièrement changé. Parmi les différentes activités de gestion de l'information, Grimard accorde une importance particulière à deux fonctions principales : la préservation et l'évaluation. La préservation est l'ensemble des actions qui assurent une continuité de vie de la ressource en vue de la communiquer; sa pertinence provient principalement de la mutation qu'a connue le support de l'information et de la difficulté à faire face à l'obsolescence de la technologie. Ces deux raisons amène l'archivistique à réfléchir en terme de préservation du contenu et à développer des techniques de transfert vers de nouveaux supports, à s'investir dans le développement de standards et la normalisation des formats de l'information, et à agir de façon plus anticipative en intervenant dès les premières étapes du cycle de l'information, et même dès la conception du système d'information qui la gère. Les défis liés à la prolifération de l'information, à sa préservation et aux besoins d'une communication orientée vers un besoin futur souvent difficile à identifier, font de l'évaluation une fonction tout aussi critique que la préservation, surtout qu'il s'agit d'une fonction basée sur le jugement de l'archiviste et sur son aptitude à mesurer, de la façon la plus scientifique possible, la valeur de l'information tout en gardant une adéquation entre les coûts exigés et les résultats escomptés. Le succès de l'évaluation peut être assuré par l'identification d'un ensemble de critères objectifs qui serviront de grille d'évaluation et de tri de l'information.

Pour Grimard, la collaboration est essentielle pour le développement et l'évolution de l'archivistique. Elle va un peu dans tous les sens, aux niveaux national et international, grâce aux associations et aux développements des lois et des normes qui facilitent la coordination des efforts et l'échange d'expérience mais également entre les différents professionnels de l'information notamment les muséologues, les archivistes, les bibliothécaires et autres spécialistes pour qui une mise en commun des différentes pratiques professionnelles ne peut être qu'enrichissante (p. 163).

Le parcours militant de Grimard comporte une forte implication dans les fonds et les institutions d'archives au Québec. Il dresse un bilan sur l'état de ses archives au notant la composition au Canada et au Québec d'une structure sous la forme d'une toile reliant institutions, associations, lois, formations, etc. Il souligne la tendance des archivistes canadiens à collaborer ensemble pour promouvoir le champ de l'information (p. 174) mais soulève également les défis auxquels la gestion de la mémoire électronique du Canada doit faire face (p. 289).

L'ouvrage offre également une revue de la littérature portant sur l'évaluation des programmes et projets dans les services d'archives, essayant de faire le point sur l'ensemble des outils et critères proposés dans le but de permettre

à l'archiviste de s'acquitter de sa responsabilité de la manière la plus efficace possible.

Finalement, en tant qu'activité mémorielle, la gestion des archives doit se positionner du côté du créateur aussi bien que de celui de son utilisateur; c'est ainsi que sera assurée la double mission de l'archivistique consistant à la fois à gérer l'information depuis sa création, et à prévoir et à préparer ses utilisations futures (p. 293).

Karima Kafif
École de bibliothéconomie et des sciences de l'information
Université de Montréal